



Paris, le 15 novembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre les maladies animales et zoonoses : coopération et échanges des vétérinaires du pourtour méditerranéen

Le Réseau Méditerranéen de Santé Animale (REMESA¹) qui réunit les chefs des services vétérinaires de 10 pays du pourtour méditerranéen et des représentants de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale), a signé le 12 novembre lors de son comité permanent conjoint, un cadre de coopération pour définir ses modalités de fonctionnement.

Cette réunion, co-présidée par la France et le Maroc et organisée à l'initiative du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et avec le soutien de France Vétérinaire International (FVI) et du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), a eu lieu les 12 et 13 novembre à Montpellier.

Créé en 2009, le REMESA¹ s'inscrit dans les projets visant à renforcer les échanges et la coopération entre les pays de la Méditerranée. Il a pour objectif d'améliorer la prévention et la lutte contre les principales maladies animales et zoonoses dans le bassin méditerranéen en mettant en relation les services vétérinaires de ces dix pays comme l'a rappelé Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt en septembre dernier à l'occasion du 50ème anniversaire du Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM).

Le renforcement de la coopération entre les pays méditerranéens est en effet indispensable pour mieux harmoniser et coordonner les activités de surveillance et de contrôle de maladies animales qui ne connaissent pas de frontières. L'OIE et la FAO apportent leur appui technique au fonctionnement de ce réseau et en assurent le secrétariat.

Depuis sa création, le REMESA a déjà permis aux services vétérinaires des pays d'Afrique du Nord d'améliorer la coordination de leurs actions, avec l'appui des pays d'Europe, de la FAO et de l'OIE. Il continue par exemple à lutter contre la fièvre aphteuse réapparue en Libye et en Egypte en 2010 et qui s'est répandue à la faveur des événements récents. Il est important d'éviter la propagation de cette maladie dans les pays voisins, notamment en Tunisie.

Le REMESA met également l'accent sur le renforcement de la surveillance et du contrôle de la fièvre de la vallée du Rift, la peste des petits ruminants, l'influenza aviaire, la rage, la fièvre catarrhale ovine et la fièvre du Nil occidental. Autant d'exemples concrets qui témoignent de l'intérêt de son action tant pour la santé animale que pour la protection des populations.

Pour en savoir plus sur le REMESA : <http://www.remesanetwork.org/remesa/fr/>

¹ Le REMESA regroupe les services vétérinaires de 10 pays du pourtour méditerranéen, 4 d'Europe du Sud (Portugal, Espagne, France et Italie) et 6 d'Afrique du nord (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte).

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11